INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE

Communiqué de presse
6 octobre 2026

Contre-budget du RN… brutal, confus et hors-sol

Le Rassemblement national, par les voix de sa candidate Marine Le Pen et de son président Jordan Bardella, a présenté ce matin à la presse son projet de « contre-budget » dans le cas d'une victoire aux échéances électorales de 2027. Intercommunalités de France réagit vivement à ce contre-budget, qui est non seulement brutal pour les collectivités locales, mais dénote également, en prévoyant la suppression des intercommunalités, une méconnaissance totale du fonctionnement des collectivités.

Un contre-budget brutal pour toutes les collectivités françaises

Toutes les associations d'élus se sont élevées contre le projet de loi de finances du Gouvernement qui prévoit **6 milliards d'euros d'économies sur les collectivités.** Le RN, s'il était au pouvoir, **leur en demanderait encore davantage : 8,2 pour 2027, 12,02 dès 2028 et, de manière croissante, jusqu'à 18,4 milliards d'euros en 2031.** À cet horizon, cela représenterait la totalité de l'autofinancement net annuel des collectivités françaises. Dans les collectivités qui représentent **70 % de l'investissement civil du pays**, tout euro investi se traduirait alors par un euro de dette supplémentaire.

Un contre-budget confus

Peu de détails sont fournis sur les 8 mesures d'économies touchant les collectivités. Il règne d'ailleurs **une confusion totale entre plusieurs retraits par l'État de moyens aux collectivités** (écrêtement de la TVA ou réduction du FCTVA) et d'autres mesures qui touchent les dépenses des collectivités elles-mêmes (dépenses de personnel, dépenses en faveur des associations…) dont on ne voit pas bien comment elles pourraient réduire le déficit de l'État, sauf à **remettre en cause le principe constitutionnel de libre administration** des collectivités.

Un contre-budget totalement hors-sol

L'une des petites lignes du contre-budget dénote **enfin une méconnaissance totale de la vraie vie des collectivités :** la suppression annoncée des 987 communautés de communes, 230 communautés d'agglomération, 14 communautés urbaines et 21 métropoles françaises.

Ces communautés issues des communes et dénommées « intercommunalités » existent depuis plus de 25 ans. **Elles assurent aujourd'hui des services publics essentiels** tels que la collecte et le tri des déchets, les transports en commun, la distribution de l'eau potable, le traitement des eaux usées et quantités de **services publics que les communes ont décidé de leur confier.** En outre, les intercommunalités portent aussi, chacune sur leur bassin de vie, les projets de développement et de solidarité des communes : économie, accès aux soins, aides à l'isolation de l'habitat, protection contre les inondations, *etc*.

Le RN a-t-il l'intention de supprimer purement et simplement ces missions et les services publics associés ? Dans le cas contraire, on voit vraiment mal comment toutes ces missions pourraient être assumées par les seules communes, surtout pour un coût inférieur, dans la mesure où **71 % d'entre elles ont moins de 1 000 habitants et comptent aujourd'hui en moyenne 4 agents publics chacune.**

Contact presse : Yoann Jacquet – y.jacquet@intercommunalites.fr – 06 71 50 65 88

À propos d'Intercommunalités de France
Intercommunalités de France est une association nationale d'élus représentant les intercommunalités auprès des pouvoirs publics nationaux. Elle accompagne ses adhérents par la mise à disposition de l'expertise de son équipe.
L'association fédère aujourd'hui près d'un millier d'intercommunalités de toutes catégories juridiques : 17 métropoles, 200 communautés d'agglomération, 12 communautés urbaines, 9 établissements publics territoriaux du Grand Paris, 720 communautés de communes, qui représentent près de 80 % de la population française.
En savoir plus : www.intercommunalites.fr